EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-133218-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

Séance du mardi 12 décembre 2023
D-2023/402

Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05
Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

Excusés :

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Prévention et Promotion de la Santé. Soutien aux initiatives en faveur de la santé. Adoption. Autorisation.

Madame Sylvie JUSTOME, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la promotion de la santé en cohérence avec les orientations de sa politique de santé municipale.

C'est ainsi qu'elle intègre des projets visant à permettre de renforcer le pouvoir d'agir et le bien être des personnes notamment au travers de la santé mentale.

Elle a notamment décidé de soutenir :

- **Le nom lieu,** association qui a pour objectif l'accompagnement de jeunes de 15 à 25 ans en situation de handicap psychique et d'exclusion sociale. Ce projet innovant à dimension expérimentale a pour spécificité de s'appuyer sur les appétences des jeunes et leurs compétences dans le champ du numérique pour élaborer un projet d'accompagnement sur-mesure, mêlant formations avec des professionnels du numérique, lien social et santé mentale, le tout de façon inclusive dans un espace de coworking numérique bordelais, le Node, géré par Aquinum (association des professionnels du numérique).

  La subvention versée concerne une aide au fonctionnement de l'association et la mise en place spécifique d'un soutien aux parents de jeunes de 15 à 25 ans souffrant de troubles psychiques dont l'exclusion sociale, et donc le repli au domicile parental est l'une des caractéristiques.

  Le soutien qui lui est accordé est de 2000 euros.

  L'Amicale Laïque de Bordeaux Benauge offre un service d'accompagnement des élèves des écoles maternelles du groupe scolaire de la Benauge et autres écoles de la Bastide aux rendez-vous de soins (psychologue, orthophoniste, psychomotricien).

- Il s'agit de soins dans la durée, auxquels les parents ne peuvent pas toujours donner une suite régulière. Cette action facilite l'accès aux soins et par là même favorise les apprentissages scolaires. Le transport s'effectue par un système de cyclo-bus.

- L'AL2B a obtenu le 1er prix du concours imagine´par BAM (Bicyclette et Alternatives de Mobilite), pour fédérer les acteurs du veło sur la reǵion pour son service parascolaire « parcours de soin », permettant le transport a`veło ou en rosalie des enfants ayant des rendez-vous medicaux réguliers pendant le temps scolaire.

- Le soutien qui lui est accordé est de 3000 euros.

  Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2023 Prévention de la Promotion de la Santé – Compte 65748 fonction 283 –

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie JUSTOME